

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 20101VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Pilote d'installation de production par procédés est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. FABRICE METHEE  
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

**VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. Bruno LULL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. ALAIN DEBOT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**Membre de l'enseignement**

M. ERIC BERNARD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT  
Mme ADELAIDE DOREMUS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Odilon Redon PAUILLAC  
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT  
Lycée professionnel Odilon Redon PAUILLAC  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 23105VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Conducteur d'engins : travaux publics et carrières est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. PHILIPPE VERPLANCKE  
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

**VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. Dany BOISARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
CONDUCTEURS D'ENGINS: TRAVAUX PUBLICS

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Sébastien HARYMBAT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
CONDUCTEURS D'ENGINS: TRAVAUX PUBLICS

**Membre de l'enseignement**

M. CLAUDE DESCHAMPS  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Léonard de Vinci BLANQUEFORT  
CEDEX  
CONDUCTEURS D'ENGINS: TRAVAUX PUBLICS

M. BRUNO QUICHAUD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Léonard de Vinci BLANQUEFORT  
CEDEX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33405VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Sommelier est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. JEROME MUZARD  
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. JEAN-LUC CRASSAT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. William RIQUET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**Membre de l'enseignement**

Mme VALERIE DANAN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

M. YASSINE SAHIB EDDINE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33608VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Coiffure est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Président**

M. JEREMIE RANQUE  
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

**VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. Marc SEILLAN

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE  
COIFFURE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Salomé LANGRAND

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE  
COIFFURE

**Membre de l'enseignement**

Mme JULIE DUCROCQ  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.  
M. ALBERTO RODRIGUEZ JIMENEZ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel AIZPURDI HENDAYE  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION  
Lycée professionnel AIZPURDI HENDAYE  
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33609VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Esthétique cosmétique parfumerie est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

**Présidente**

Mme AUDE GUILLON  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES  
CEDEX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme Laura BRUNET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Emma PASCAL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**Membre de l'enseignement**

Mme LAETITIA ANDERLUZZI  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des  
métiers du bien-être, des soins et des services à la  
personne et du commerce BORDEAUX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme FRANCINE DUPE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des  
métiers du bien-être, des soins et des services à la  
personne et du commerce BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

